

Initiatives ministérielles

Pour terminer, j'aimerais dire que nous avons ici un exemple classique et concret du désastre que cause l'intervention du gouvernement. Pendant plus de 300 ans, le secteur de la pêche de la côte est a été florissant. Au cours des 50 dernières années, le gouvernement s'est trop occupé des questions de gestion, de sorte qu'aujourd'hui, nous nous trouvons dans la situation désastreuse que nous connaissons.

Il y avait 30 000 personnes qui travaillaient et qui payaient leurs impôts. Elles sont maintenant tributaires d'un programme d'emploi de 1,9 milliard de dollars. Je trouve ironique que pendant les 50 années d'intervention gouvernementale, les seules personnes à avoir bénéficié de la sécurité d'emploi, sont les bureaucrates et les gestionnaires qui ont mis leur nez partout. Ce sont eux qui ont un emploi. Ce programme constitue un autre projet d'emploi artificiel pour eux.

Chaque fois que le gouvernement adopte un nouveau programme, il semble créer encore plus de travail pour les bureaucrates. Si l'on prend l'exemple du secteur agricole, on constate qu'il y a un fonctionnaire pour 5,7 agriculteurs qui vivent de la terre. C'est improductif. Cela ne peut fonctionner. Nous devons jeter un coup d'oeil sur le nombre de fonctionnaires que nous avons et trouver des moyens de réduire ce chiffre.

C'est pourquoi le Parti réformiste s'oppose fermement à l'orientation prise par le gouvernement. Même en ces heures les plus sombres que traverse le secteur de la pêche de la côte est, les bureaucrates et les politiques trouvent le moyen d'embaucher un plus grand nombre de fonctionnaires. Je suis sûr que la plupart des habitants de la région de l'Atlantique sont heureux de bénéficier d'une aide financière et de programmes. Toutefois, je ne peux m'empêcher de me demander quel genre d'industrie de la pêche nous aurions aujourd'hui si les bureaucrates et les politiques n'étaient pas intervenus. Laissons les habitants de la région de l'Atlantique diriger leur industrie, faire les choix qui s'imposent au lieu de se laisser mener par Ottawa.

Quel genre de secteur de la pêche aurions-nous si nous avions fait confiance aux Canadiens de la région de l'Atlantique, à leur ingéniosité, à leur ténacité, à leur créativité, à leur productivité et à leur esprit de compétition? Quel genre de secteur de la pêche de la côte est aurions-nous si nous avions laissé jouer les forces du marché, si nous nous étions fiés à la libre entreprise et à l'esprit d'initiative des Canadiens de l'Atlantique?

Les forces du marché, le système de la libre entreprise n'auraient pu faire pire que ce que le gouvernement a fait dans ce cas-ci. Les réformistes estiment que les bureaucrates et les politiques ont eu leur chance. Ils ont tout gâché. Il est temps de donner aux habitants de l'Est l'occasion de faire leurs preuves. Nous devons utiliser la crise que connaît le secteur de la pêche pour repenser notre façon de faire les choses. Nous devons donner aux Canadiens de l'Atlantique la marge de manoeuvre dont ils ont besoin pour restructurer le secteur de la pêche de la côte est comme bon leur semble, non pas comme le pensent des experts à Ottawa.

Au lieu d'une intervention plus grande du gouvernement, exigeons le contraire. Au lieu d'impôts plus élevés, exigeons le contraire. Les réformistes préféreraient que l'avenir de la pêche de la côte est soit entre les mains des Canadiens de l'Atlantique

plutôt qu'entre celles des bureaucrates du gouvernement. Les réformistes sont confiants que les Canadiens de l'Atlantique prendront la décision qui sert les meilleurs intérêts de la pêche. Nous faisons confiance à leurs familles, à leurs collectivités, à leurs provinces et au Canada atlantique.

Enfin, si les Canadiens de l'Atlantique reçoivent une telle liberté, ils redonneront vie à la pêche de la côte est, ce qui sera positif pour l'ensemble de l'économie canadienne.

• (1250)

Les réformistes ont hâte de travailler avec les Canadiens de l'Atlantique au cours des prochaines années, pour faire en sorte que les quatre provinces de l'Atlantique, actuellement défavorisées, deviennent des provinces nanties. L'approche du Parti réformiste en ce qui concerne cette stratégie est fort différente de celle des libéraux.

J'aimerais faire un commentaire pour terminer. Un travail intéressant est ce qui permet de rehausser la qualité de la vie. Or, par l'entremise du Programme d'adaptation des travailleurs âgés, nous disons aux gens qu'ils ont 50 ans, qu'ils sont dans la fleur de l'âge, mais que nous leur donnons un chèque chaque mois et qu'il n'y a pas à discuter. C'est inacceptable. Nous ne pouvons souscrire à une telle politique.

La philosophie fondamentale du Parti réformiste est fort différente de celle de ce gouvernement.

[Français]

M. Yvan Bernier (Gaspé): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole en cette fin de session sur le projet de loi C-30, projet de loi qui a pour but de permettre aux travailleurs de l'industrie de la pêche de prendre leur retraite anticipée, soit à partir de l'âge de 50 ans. Nous tenons à dire, dès le départ, que le Bloc québécois va appuyer cette initiative gouvernementale pour les raisons suivantes.

Lorsqu'on provient d'une région maritime composée de très petites communautés, on constate que la diversité économique n'est pas présente actuellement. Comment faire, lorsque vous êtes un homme ou une femme de plus de 50 ans et qu'on vous demande de retourner à l'école? Bon nombre d'entre nous savent que retourner à l'école est très difficile. Ce qui est le plus douloureux pour ces travailleurs dont on parle aujourd'hui et qui doivent retourner à l'école pour une période de deux, trois ou cinq ans, c'est que la vie effective sur le marché du travail, par la suite, est relativement encore précaire. Ce n'est pas que ces gens ne seront pas capables de travailler, je serais le premier à vouloir les embaucher, cependant, il faut être réaliste et travailler avec les conditions économiques que l'on a actuellement dans les régions du Canada. L'emploi n'est pas là.

Si je prends comme exemple ma circonscription, le taux de chômage est de 27 p. 100. Je l'ai déjà dit, mais je pense qu'en cette fin de session, je peux me permettre de faire encore passer le message aux gens du gouvernement. Vingt-sept p. 100 de taux de chômage, 42 p. 100 de taux d'activité, cela veut dire que 4 personnes sur 10 qui sont en âge de travailler cherchent un emploi ou travaillent. Il y a donc 6 personnes sur 10 qui ne travaillent pas.